

TRANSPORTS FRIGORIFIQUES

Des intempéries et des pertes

L'Union nationale du transport frigorifique (UNTF) a fait connaître le 7 décembre au cabinet de Thierry Mariani, secrétaire d'État aux Transports, le coût des intempéries en décembre. Après enquête auprès de ses adhérents, la structure coprésidée par Nicolas Olano et Philippe Antoine a donné deux chiffrages : 6 M€ pour les pertes directes (immobilisation des véhicules et des conducteurs pendant les épisodes neigeux) et entre 3 et 5 M€ pour les pertes indirectes (relivraisons, heures d'attentes et supplémentaires, pertes de recettes...). Ces estimations s'entendent hors litiges. « 60 % des véhicules bloqués l'ont été sur l'Ile-de-France, note Jean-Paul Meyronneinc, secrétaire général de l'UNTF. En moyenne, le blocage a été de 20 heures par véhicule ». ●

B. B.